



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité

QUE : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets, à sa séance ordinaire du 7 mai 2024, a donné l'avis de motion et a présenté son projet de règlement qu'il présentera à une séance subséquente le règlement :

no : 2024-281

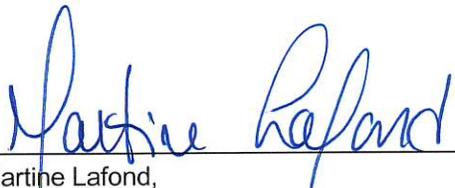
Règlement régissant la période de questions aux séances de conseil

Gilles Marchand donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé le règlement régissant la période de questions aux séances du conseil.

Le projet de règlement est présenté aux élus et est disponible à la mairie.

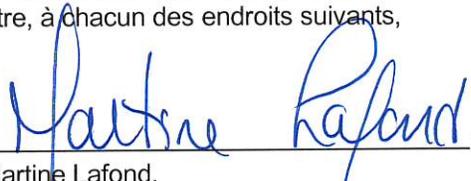
Il y a deux périodes de question.
Seules les questions d'intérêt public sont admises.

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 10 mai 2024.


Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le dixième jour du mois de mai deux mille vingt-quatre, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et sur le site internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10 mai 2024.


Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière